



Modalités d'admission !
 Sous réserve d'un avis favorable à l'entrée en Section Sportive, « [...] Les élèves hors secteur devront solliciter une dérogation en se référant au critère national 6 et seront affectés, dans la limite des capacités d'accueil de l'établissement définies par le DASEN. »

Collège DESCARTES
 2, rue Lavoisier
 59370 Mons-en-Baroeul
 tel : 03 20 04 15 05

La Section Sportive Athlétisme

« S'engager dans la section sportive du collège est un acte responsable.
 La motivation, le courage, le sérieux, et la détermination à progresser sont indispensables »

Le collège Descartes est un établissement réputé pour les résultats de son association sportive (AS), notamment en athlétisme. Son haut niveau de performance et de vie associative émane essentiellement de l'existence d'une « **section sportive athlétisme** » au sein du collège.

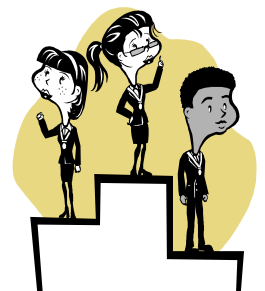
La section athlétisme, qui a été officialisée au début des années 1980, a vu le jour grâce à l'investissement des enseignants d'EPS qui se sont succédés et qui ont voulu donner aux élèves un moyen d'épanouissement extraordinaire au travers de l'activité athlétique. Ils y ont également vu un formidable outil éducatif permettant aux élèves d'accéder à une véritable culture citoyenne ainsi qu'à une éventuelle orientation vers les « métiers du sport ».

Ainsi, la section sportive du collège regroupe des élèves de tous niveaux, de la classe de 6ème à la classe de 3ème. Bien entendu, ces élèves sont des jeunes qui désirent pratiquer l'athlétisme de manière plus régulière et qui souhaitent se perfectionner tout en poursuivant une scolarité normale et complète. Nous verrons que les résultats tant sportifs que scolaires sont éloquentes.

PALMARES

De 2000 à 2019...

- 6 qualifications aux championnats de France en épreuves multiples par équipes et 8 sur les relais 8x200m et 4x1000m (donc équipes championnes d'Académie).
- 12 équipes championnes d'Académie en épreuves multiples.
- 11 équipes vice-championnes d'Académie sur les relais 8x200 et 4x1000m.
- 14 équipes vice-championnes d'Académie en épreuves multiples et 12 sur le podium départemental.
- Et enfin pas moins de 14 podiums au Cross départemental UNSS.
- **En 2015 : Nous sommes sur le PODIUM aux championnats de France (3è) !**
- **En juin 2018, nos Minimes Filles sont 7èmes aux Championnats de France de relais à Aubagne**
- **En 2019, nos équipes de relais se classent vice championnes d'Académie aux relais mixtes 4x60m et 4x200m**



Depuis 2020, en raison du COVID, les compétitions ont été annulées et nous n' avons pu réitérer nos performances.

En dehors des performances sportives, La section forme également des jeunes juges officiels de niveau district, départemental ou académique en athlétisme, reconnus par convention dans les clubs fédéraux d' athlétisme (professionnalisation et intégration).

Depuis 2000, TOUS les élèves de section obtiennent haut la main leur brevet des collèges. Les résultats scolaires des élèves de section sont excellents, quel que soit le niveau de classe.



Le suivi scolaire et l' organisation des entraînements des élèves de section :

- Les élèves de section sportive suivent les cours d' enseignement général et d' EPS de la même manière que les autres élèves du collège. **Aucun cours n' est supprimé.**
- Les entraînements spécifiques obligatoires dans le cadre de la section athlétisme (SSE) auront lieu **au stade F.Peltier de Mons-en-Baroeul (1h30 ou 2h d' entraînement avec regroupement de 2 niveaux de classe sur un même créneau)** pendant la période « tempérée » ou en salle lors de la période « hivernale ». **Ces entraînements intégreront l' emploi du temps scolaire de l' élève (aucun entraînement en dehors des horaires scolaires)**. Les transports ne seront jamais à charge des familles. Certains créneaux horaires peuvent exceptionnellement être adaptés en cours d' année selon les nécessités.
- Les entraînements dans le cadre de l' association sportive (AS), **obligatoires** pour les élèves de section, auront lieu le MERCREDI après-midi. La licence UNSS est alors, comme pour tout autre élève du collège, à prendre auprès de la secrétaire de l' association sportive (fiche d' inscription à remplir, et 17 euros à prévoir pour toute l' année, comprenant l' assurance sportive de l' élève et les transports pour les compétitions).
- Les compétitions d' athlétisme, **obligatoires** bien évidemment pour les élèves de section, auront toujours lieu le mercredi, jamais le week-end. La compétition remplace donc, certains mercredis de l' année, l' entraînement initialement prévu. L' horaire peut alors varier.
Les compétitions d' athlétisme UNSS priment sur tout autre évènement sportif ou personnel.
- L' adhésion à un club d' athlétisme sera obligatoire au plus tard en 5è. Le club de référence, sous convention avec le collège, vous sera communiqué dès le début de l' année.



- Les élèves sont encadrés, dans le cadre de la section sportive, par le **professeur d'EPS diplômé et spécialiste** en athlétisme, nommé par la Direction Académique, et éventuellement en co-animation, par un encadrant diplômé d'état entraînant au sein du club support.



- Tout élève qui s'engage dans la Section Sportive doit répondre aux critères exigés par l'**éthique de la section tout au long de sa scolarité** (*travail rigoureux, assiduité, attitude, résultats scolaires et sportifs...*).
- Le professeur responsable de la section assure un **suivi complémentaire de la scolarité de chaque élève inscrit** en section, éventuellement pour proposer diverses aides à l'élève, ou encore pour aménager différemment les horaires de l'athlète.
- **Un élève qui s'inscrit en section sportive s'y engage pendant toute sa scolarité au collège, de la 6^è à la 3^è. Il s'agit d'un contrat scolaire.**

Suivi médical des élèves de section sportive :

- Tous les élèves de la promotion auront une **visite médicale annuelle**, par un médecin du sport agréé par la Direction Académique.



Régime des élèves, transports et hébergement au collège Descartes :

- Le collège possède son propre restaurant scolaire
- **Le transport** vers le collège peut être remboursé dans la mesure où le domicile est distant d'au moins 3 kms. Les imprimés sont à retirer au secrétariat du collège.
- Monsieur le Principal du collège Descartes se tient à la disposition des familles des candidats pour étudier avec elles les problèmes d'ordre matériel et envisager d'éventuelles solutions.
- Des **casiers individuels** de rangement sont prévus dans le collège pour les élèves sous certaines conditions (demi-pension notamment).
- Le collège ne dispose pas d'un internat... mais bénéficie du formidable **réseau des transports en commun** de la métropole !

Section sportive, quel avenir pour l'enfant ?

L'objectif essentiel de la section sportive est de favoriser une pratique de l'athlétisme compatible avec la poursuite normale des études du 1er cycle et du 2d cycle.



Sur le plan sportif : il s'agit de former des athlètes polyvalents, tout en tenant compte des attentes de chacun. Il est nécessaire de permettre à tous d'améliorer leurs capacités physiques et techniques dans le but d'atteindre le meilleur niveau de compétition.

Sur le plan éducatif scolaire : La section est pleinement intégrée au projet d'établissement et nous y développons de nombreuses actions afin d'atteindre les **priorités éducatives** du collège : *intégration des élèves, prises de responsabilités et accès à l'autonomie, apprendre à gérer sa vie physique, s'impliquer dans un projet collectif, parrainer les plus jeunes...*



Les élèves les plus équilibrés sur le plan sportif et scolaire, pourront poser leur candidature à l'entrée en section « Athlétisme » au CREPS de Wattignies, ou encore au Lycée BAGGIO de Lille.

La section sportive est le meilleur choix pour un cursus de performance, mais aussi la filière logique pour l'orientation future vers les métiers du sport, secteur important de plus en plus convoité.

Conditions générales d'admission en 2022 / 2023 :



SOUPLESSE
VITESSE
COORDINATION
FORCE
ENDURANCE

- BON dossier scolaire (attitude et résultats)**. Le candidat doit être orienté vers une 6ème suite à la réunion d'harmonisation.
- BON état d'esprit** : de la volonté, de la détermination, et savoir travailler en groupe.
- Des CAPACITES motrices intéressantes**. L'élève fera l'objet d'un repérage, notamment lors des TESTS physiques du mercredi **16 mars 2022** au stade Félix Peltier à Mons-en-Barœul (de 12h45 à 14h15).
- Un Certificat médical** établi par un médecin du sport devra attester qu'il n'y a pas de contre-indication à la pratique du sport en compétition, dès l'entrée en 6ème.

16 mars 2022
12h45

BULLETIN D'INSCRIPTION

AUX TESTS DE RECRUTEMENT

DE LA SECTION SPORTIVE ATHLETISME DU COLLEGE DESCARTES

Préalable à une intégration à la rentrée 2022

• NOM :

• PRENOM :

• ADRESSE :

.....

• TEL :

• DATE DE NAISSANCE :/...../.....

• École ou établissement fréquenté en 2021 / 2022 :

• Classe en 2021 / 2022 :

Adresse EMAIL :

..... @

Je soussigné (e) autorise mon fils / ma fille à participer aux tests de sélection de la section sportive athlétisme qui se dérouleront le **Mercredi 16 MARS 2022** au stade F.Peltier de Mons-en-Baroeul à **12h45** (jusque 14h15).

Rappel pour information : Si l'élève intègre, à la rentrée 2021, la Section Sportive Athlétisme du collège, il s'engagera à :

1. Participer à tous **les entraînements de la section** (1 h30 à 2h / semaine)
2. S'inscrire et à participer également aux entraînements de l'association sportive du collège et aux compétitions d'athlétisme le **mercredi après-midi** (inscription : 17 E ; 3h / semaine).
3. Respecter les **règles élémentaires** de la section (assiduité, sérieux dans le travail, hygiène ...)
4. Se licencier à un **club d'athlétisme** au plus tard la deuxième année.
5. S'engager en Section **de la 6^e à la 3^e**.

Si mon fils / ma fille intégrait la Section l'année prochaine, nous nous engageons à respecter toutes les conditions de fonctionnement énoncées ci-dessus.

Signature de l'élève :

Signature des parents :

NB : Bulletin à renvoyer au collège pour le mercredi 16 mars au plus tard.

Se munir d'une tenue de sport pour passer les tests ! (tests : 50 m sprint, 1000 m, détente, coordination)

MESURES SANITAIRES

Face à la pandémie **COVID**, toutes les mesures nécessaires à la sécurité des enfants seront appliquées
(distances - masque et gel hydroalcoolique)

N'oubliez pas votre MASQUE SVP